





DISTRÉ (49) Tél. 02 41 50 19 94 SAINT MAUR (36)

contact@groupesavas.com

BRESSUIRE (79) Tél. 05 49 74 27 11

CHAILLAC (36) Tél. 02 54 25 70 18 L'ÎLE BOUCHARD (37) Tél. 02 47 97 22 40

**ANCENIS (44)** Tél. 02 40 83 05 60

CHOLET (49) Tél. 02 41 65 27 33

HENRICHEMONT (18)

DUN-SUR-AURON (18)

CHATEAUMEILLANT (18)

www.groupesavas.com



Distributeur de savoir-faire







Matériel :	
V° de série :	

Signature client:		





	TYPE DE GARANTIE	1 AN BASIC	1 AN <b>CONF.</b> +
8	Pièces mécaniques et leur remplacement* Hors consommables et déplacements		
45	Pièces hydrauliques et leur remplacement* Hors consommables et déplacements		
4	Pièces électriques et leur remplacement* Hors consommables et déplacements	•	
Q	Main d'œuvre révisions 100 h & 500 h (ou 12 mois) Hors consommables	8	
	Entretiens préconisés	8	8
	Déplacements standards et forfaits véhicules**	8	
<b>3</b>	Prise en charge d'un matériel de location First Claas Rental ***	8	

	ᄕ
	D/0/
	PAC:K

LE **PACK CONFIANCE+** vient en complément

du contrat MAXICARE : .....

## ne couvre pas le bris de machine. Pensez à vous assurer!



	DURÉE	1+1 AN	1+2 ANS	1+3 ANS	1+4 ANS
RACHAT DE FRANCHISE : OUI ON					

3€		RACHAT DE FRANCHISE : OUI	NON
AXICAI	1	Pièces mécaniques et leur remplacement **  Hors consommables	$\bigcirc$
JELLES M	40	Pièces hydrauliques et leur remplacement **  Hors consommables	
NTRACTU	4	Pièces électriques et leur remplacement **  Hors consommables	<b>②</b>
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES MAXICARE	ð	Main d'œuvre révisions 100 h & 500 h (ou 12 mois) Hors consommables	<b>②</b>
OBLIGA		Entretiens préconisés	8
		Déplacements standards et forfaits véhicules ***	<b>②</b>
	<b>₹</b>	Prise en charge d'un matériel de location First Claas Rental **** Validité 3 ans, 5 jours maxi	<b>②</b>

<sup>\*</sup> Respect des conditions Maxicare: Délai intervention atelier sous 30 jours et réalisation de la visite de fin de garantie constructeur.
\*\* Conditions d'application dans le contrat MAXICARE et contrat Confiance+ souscrit - Contrat non cessible. \*\*\* Délai d'intervention à l'appréciation du chef d'atelier. \*\*\*\* Sous réserve de disponibilité et limité à 5 jours par an, justifié par une intervention de notre service après vente et sur présentation d'une attestation de non prise en charge de l'assurance du client limité à 3 ans pour les maxicares 4 et 5 ans.